

## **Déclaration de nouveau mode d'exercice**

*Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année et et vous resterez redevable d'une cotisation annuelle réduite.*

*Elle peut être retournée, complétée et signée, par email ([tableau@architectes-idf.org](mailto:tableau@architectes-idf.org)) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).*

*Elle doit obligatoirement être accompagnée d'un justificatif nominatif récent (moins de 3 mois) d'absence d'activité : attestation Pôle emploi, avis d'indemnités de chômage ou RSA, justificatif de liquidation judiciaire toujours en cours, certificat médical ou bulletin d'hospitalisation.*

*Toute attestation incomplète ou non accompagnée du justificatif d'absence d'activité ne pourra pas être prise en compte.*

Je soussigné(e) .....

adresse .....

.....

tel ..... email .....

inscrit(e) au Tableau sous le n° national .....

déclare n'accomplir aucune activité professionnelle, quelle qu'elle soit\*, pouvant engager ma responsabilité au sens de l'article 16 de la loi sur l'architecture

depuis le (*jour/mois/année*) ..... et jusqu'à nouvelle information de ma part.

Je m'engage à me rapprocher du Conseil régional pour la mise à jour de ma situation au Tableau avant toute reprise d'activité professionnelle.

Fait le .....

Signature (*obligatoire*) :

---

\* Par exemple : établissement du projet architectural, aménagement et urbanisme y compris élaboration des plans, lotissements, élaboration de programme, préparation des missions nécessaires à l'exécution des avant-projets et des projets, consultation des entreprises, préparation des marchés d'entreprises, coordination et direction des travaux, assistance aux maîtres d'ouvrage, conseil, expertise...